

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4045-2018

Date : 21 août 2019

HEURE	REMARQUES
9 h	Poursuite de l'audience du 20 août 2019
9 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h	Me Simon Turmel avise les participants qu'une lettre de la Régie parviendra aux intervenants, concernant les DDR à transmettre à HQD relativement aux tarifs et conditions. Et il apporte plusieurs précisions à cet effet. Le délai sera précisé au cours de la journée ou demain Me Turmel demande si des intervenants souhaitent poser des questions au témoin d'HQD, Mme Kim Robitaille
9 h 04	Me Jean-Olivier Tremblay, pour HQD, réitère son commentaire à l'attention de BITFARMS à faire valoir leur droit d'être entendu aujourd'hui puisque le témoin est disponible
9 h 04	Me Pierre-Olivier Charlebois, pour BITFARMS, n'aura pas de questions pour le témoin ce matin, mais il mentionne que cette intervenante aura des DDR à déposer
9 h 04	Me Neuman, pour CREE, aura lui aussi des DDR
9 h 04	<u>Sous la même affirmation solennelle :</u> <u>Kim Robitaille</u> , Chef réglementation Conditions de service et Gestion des approvisionnements en électricité, Hydro-Québec
9 h 04	Le témoin Robitaille est libéré
9 h 04	Interrogatoire du témoin Robitaille par Me Hélène Barriault, pour la Régie
9 h 10	Fin de l'interrogatoire du témoin Robitaille par Me Barriault, pour la Régie
9 h 10	Représentations de Me Steve Cadrin, pour l'AHQ-ARQ
9 h 21	Échanges entre Me Cadrin et Me Turmel sur la compréhension de Me Cadrin du calendrier des prochaines étapes
9 h 23	Fin des représentations de Me Cadrin, pour l'AHQ-ARQ
9 h 23	Représentations de Me Paule Hamelin, pour l'AREQ. Me Hamelin demande une confirmation sur les DDR à venir
10 h 35	Fin des représentations de Me Hamelin, pour l'AREQ
10 h 35	Question de compréhension de Me Turmel à Me Tremblay
10 h 36	Fin de la question de compréhension de Me Turmel à Me Tremblay
10 h 36	Me Tremblay demande que le calendrier des DDR-réponses et commentaires puisse se faire avec célérité
10 h 36	L'audience est suspendue
10 h 56	Poursuite de l'audience

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4045-2018

Date : 21 août 2019

10 h 56	Me Hamelin, pour l'AREQ, souhaiterait compléter un point de ses représentations
10 h 56	Me Turmel accorde le point supplémentaire à Me Hamelin
10 h 56	Me Hamelin, pour l'AREQ, complète ses représentations
10 h 59	Fin des représentations de Me Hamelin
10 h 59	Questions de Me Turmel à Me Hamelin
11 h 03	Fin des questions de Me Turmel à Me Hamelin
11 h 03	Questions de M. François Émond à Me Hamelin
11 h 03	Fin des questions de M. Émond à Me Hamelin
11 h 03	Représentations de Me Charlebois, pour BITFARMS
11 h 29	Fin des représentations de Me Charlebois, pour BITFARMS
11 h 29	Questions de Me Turmel à Me Charlebois
11 h 33	Fin des questions de Me Turmel à Me Charlebois
11 h 33	Représentations de Me André Turmel, pour la FCEI
11 h 45	Fin des représentations de Me André Turmel, pour la FCEI
11 h 45	Questions de Me Turmel à Me André Turmel
11 h 48	Fin des questions de Me Turmel à Me André Turmel
11 h 48	Représentations de Me Dominique Neuman, pour CREE
12 h 25	Fin des représentations de Me Neuman, pour CREE
12 h 25	Questions de Me Turmel à Me Neuman
12 h 25	Fin des questions de Me Turmel à Me Neuman
12 h 25	Me Turmel demande aux intervenants UC, RNCREQ et Ville de Baie-Comeau le temps estimé pour leurs représentations
12 h 27	Me Hélène Sicard pour l'UC, Me Prunelle Thibault-Bédard pour RNCREQ et Me Annick Tremblay pour la Ville Baie Comeau prévoient 15 mn chacune pour leurs représentations
12 h 27	L'audience est suspendue
13 h 35	Poursuite de l'audience
13 h 35	Représentations de Me Thibault-Bédard, pour le RNCREQ
13 h 42	Fin des représentations de Me Thibault-Bédard, pour le RNCREQ

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4045-2018

Date : 21 août 2019

13 h 42	Représentations de Me Sicard, pour l'UC
13 h 59	Fin des représentations de Me Sicard, pour l'UC
13 h 59	Questions de M. Émond à Me Sicard
14 h 04	Fin des questions de M. Émond à Me Sicard
14 h 04	Questions de Me Turmel à Me Sicard
14 h 05	Fin des questions de Me Turmel à Me Sicard
14 h 05	Représentations de Me Annick Tremblay, pour la Ville de Baie-Comeau
14 h 10	Fin des représentations de Me Annick Tremblay, pour la Ville de Baie-Comeau
14 h 10	Questions de Mme Falardeau à Me Annick Tremblay
14 h 14	Fin des questions de Mme Falardeau à Me Annick Tremblay
14 h 14	Questions de M. Émond à Me Annick Tremblay
14 h 15	Fin des questions de M. Émond à Me Annick Tremblay
14 h 15	Réplique de Me Hamelin, pour l'AREQ
14 h 27	Fin de la réplique de Me Hamelin, pour l'AREQ
14 h 27	Questions de Mme Falardeau à Me Hamelin
14 h 31	Fin des questions de Mme Falardeau à Me Hamelin
14 h 31	Me Sicard répond à Me Hamelin et apporte un complément d'information
14 h 33	Fin du complément d'information par Me Sicard
14 h 33	Complément d'information, pour éclaircissement, et questions de Me Louis Legault, pour la Régie, à Me Hamelin
14 h 36	Fin du complément d'information et des questions de Me Louis Legault à Me Hamelin
14 h 36	Me Tremblay, pour HQD, explique sa compréhension de la version de l'AREQ et demande si c'est la bonne
14 h 38	Me Hamelin répond à Me Tremblay
14 h 38	Réplique de Me Tremblay, pour HQD
15 h 22	Fin de la réplique de Me Tremblay, pour HQD
15 h 22	Questions de Mme Falardeau à Me Tremblay
15 h 33	Fin des questions de Mme Falardeau à Me Tremblay

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier n° : R-4045-2018

Date : 21 août 2019

15 h 33	Questions de Me Turmel à Me Tremblay
15 h 45	Fin des questions de Me Turmel à Me Tremblay
15 h 45	Me Turmel demande si ça poserait un problème à Me Tremblay si la Régie accordait une supplique à Me Hamelin
15 h 45	Me Tremblay acquiesce à la demande de Me Hamelin
15 h 45	Supplique de Me Hamelin, pour l'AREQ
15 h 48	Fin de la supplique de Me Hamelin
15 h 48	Remerciements. Fin de l'audience. La Régie entame son délibéré
	Isabelle Taleyssat, greffière-audicière

LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4045-2018

Date : 21 août 2019

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Kim Robitaille	2019/08/21
ENTREPRISE :	Hydro-Québec	
PROFESSION :	Chef réglementation Conditions de service et Gestion des approvisionnements en électricité	
ADRESSE :	Sous la même affirmation solennelle	

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 21 AOÛT 2019

DOSSIER : R-4045-2018

DEMANDE DE FIXATION DE TARIFS ET CONDITIONS DE SERVICE
POUR L'USAGE CRYPTOGRAPHIQUE APPLIQUÉ AUX CHAÎNES DE BLOCS

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Simon Turmel (président de la formation), ainsi que M. François Émond et Mme Esther Falardeau**

Les procureurs de la Régie sont **M^e Louis Legault et M^e Hélène Barriault**

La **demanderesse** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)

Représentée par M^e Jean-Olivier Tremblay et M^e Joëlle Cardinal

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)

Représenté par M^e Steve Cadrin

ASSOCIATION DES REDISTRIBUTEURS D'ÉLECTRICITÉ DU QUÉBEC (AREQ)

Représentée par M^e Nicolas Dubé et M^e Paule Hamelin

BLACKBONE HOSTING SOLUTIONS INC. (BITFARMS)

Représentée par M^e Pierre-Olivier Charlebois

PREMIÈRE NATION CRIE DE WASWANIPI ET CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TAWICH (CREE)

Représenté par M^e Dominique Neuman

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)

Représentée par M^e André Turmel

REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONNAUX DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (RNCREQ)

Représenté par M^e Prunelle Thibault-Bédard

UNION DES CONSOMMATEURS (UC)

Représentée par M^e Hélène Sicard

VILLE DE BAIE-COMEAU

Représentée par M^e Annick Tremblay

VOGOGO INC.

Représentée par M^e Sébastien Richemont

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER
UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.

Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci.

Début : 9 h 00

Pause : 12 h 27

Reprise : 13 h 35

Ajournement : 15 h 48